

Prix d'excellence

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2002)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-643498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COURANT ÉCOLOGIQUE

Prix d'excellence

Trois Cités de l'énergie romandes récoltent quatre prix dans le concours «Cité vertes» de SuisseEnergie pour les communes et l'AEE.

Lausanne remporte la palme avec deux récompenses dans la catégorie des villes qui possèdent leurs propres services industriels (SI). La part de courant vert représente le 0,2% de la totalité de courant distribué, soit 27 kWh par habitant. Passant de 5000 kWh annuels en 2001 à 50 000 en 2002, Lausanne va passer à une distribution de 304 000 kWh de courant écologique pour 2003. «A partir de l'année prochaine, nous pourrions répondre entièrement aux souscriptions de 234 198 kWh verts faites à ce jour», annonce avec satisfaction Eliane Rey, directrice des SI lausannois, (photo). La Municipalité se voit offrir un chèque de 4000 francs pour la plantation d'un arbre, symbole écologique, offert par SuisseEnergie. Mais Lausanne décroche aussi le prix spécial *naturemade-star*, une bicyclette électrique, pour la qualité certifiée de son courant vert.

Délégué. Dans la catégorie sans SI, c'est Morges qui prend la 1^{ère} place. La réalisation de deux microcentrales permettant de récupérer l'énergie hydraulique détruite par les régulateurs de pression sur sa conduite d'eau potable lui permet de produire environ 250 000 kWh annuels, soit 18 kWh par habitant. «Nous n'en resterons pas là», annonce Frédéric Jomini, directeur de travaux, énergie et SI de la commune de Morges (photo), laquelle vient de nommer un délégué à l'énergie. Là aussi, le prix est un chèque pour un arbre.

Enfin, Delémont est récompensée d'un prix d'encouragement pour l'offre d'achat de courant vert lancée à fin 2001 et reçoit 30 cartes journalières CFF. «Nous planifions de produire une partie de notre énergie hydraulique à moyen terme», annonce Saverio Rassmann, délégué à l'énergie de la capitale jurassienne.



Plus de 90 communes et villes de toute la Suisse participaient le 22 septembre à la journée européenne «En ville, sans ma voiture». Cette journée d'action visait à sensibiliser la population aux joies et aux avantages réels du trafic lent et de la mobilité non motorisée en zone urbaine. SuisseEnergie soutenait cette journée en remettant à chaque localité participante un vélo qui faisait l'objet d'un concours. *energie extra* s'est rendu aux manifestations de Genève et Vevey.

GENÈVE

Les quais sans voitures

A l'instar de 90 autres communes suisses, Genève s'est jointe au mouvement de la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre.

SuisseEnergie a apporté son soutien à la manifestation, au programme étoffé de points forts, pour ce dimanche «en ville sans ma voiture». Les 5000 participants présents ont pu visiter le salon de l'écomobilité, croquer un morceau au Marché du terroir, puis traverser la rade sur le Vél'eau, ce bateau mû par pédalier et panneau solaire. Au retour, les stands du «parcours santé» ont attiré l'attention sur le lien étroit entre écomobilité et santé, où l'épée de Damoclès de la sédentarité, mal du siècle, a été agitée. Puis les courses de VPH, ces vélos couchés et carénés, prototypes de bolides futuristes, ont invité au mouvement avant d'aller essayer bicyclettes et rollers.



A cette occasion, les quais du Mont-Blanc et Wilson ont été fermés à la circulation, ainsi qu'une partie des rues du quartier des Pâquis. «Pour cette journée réservée aux loisirs, il faut absolument profiter de l'opportunité de vivre les quais sans les bouchons de circulation habituels», a souligné Sandra Piriz (photo), responsable municipale de l'organisation.

VEVEY

Le bonheur sans moteur

Vevey a fait rimer bonheur avec absence de moteur le 22 septembre, «Journée sans voiture, de l'arbre et de l'air».

Le développement du trafic routier lié à l'activité professionnelle (la distance entre lieu de travail et domicile a doublé depuis 1975) et l'utilisation du véhicule pour les loisirs augmentent la consommation de carburant, les nuisances sonores, la pollution et le stress.

C'est pour encourager une réflexion et une prise de conscience doublées de l'émergence de comportements qui permettent une meilleure mobilité urbaine et une amélioration de la qualité de la vie que Vevey, Cité de l'énergie depuis 2001, s'est jointe à ce mouvement européen.

«Nous avons présenté une manifestation conviviale pour tous et désirions pousser les participants à venir à pied ou avec les transports publics. L'idée est de développer une démarche qui soit volontaire et non contraignante», a souligné Michel Bloch, coordinateur de la manifestation veveysanne.

Au programme, les véhicules mixtes fonctionnant au gaz naturel ont été présentés, des rabais ont été offerts sur des lignes régionales de transports publics et des parcours en vélo ont été organisés. Les produits du terroir et les brunches paysans ont calé les estomacs remués par le chapitre aventure qui a permis de découvrir les arbres, d'y grimper ou de construire son propre cerf-volant.